

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

ETABLISSEMENT : 0370009J

Lycée François RABELAIS - CHINON

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2018-2019

Numéro de séance : 6

Date de convocation : 17 mai 2019

Date de la séance : 11 juin 2019

Présidence de : Serge MARTINAT

Quorum : 16

Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés : 5

Effectif réel : 30

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

1- Conseil d'administration

- ◆ Désignation du secrétaire de séance.
- ◆ Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 4 avril 2019

a) Gestion administrative et financière

- ◆ Contrats et conventions.
- ◆ DBM exercice 2019.
- ◆ Programme prévisionnel des voyages et sorties scolaires pour l'année 2019 / 2020.
- ◆ Admission en non-valeur d'une créance.
- ◆ Divers.

b) Questions Diverses

- ◆ Organisation du service des vacances d'été.

Signatures

Le Président
Serge Martinat



A blue circular stamp with the text "LYCÉE RABELAIS" at the top, "Le Préfet" in the center, and "0370009J CHINON" at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Le Secrétaire
Nicolas BRETHOUX



A handwritten signature in blue ink.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 11 juin 2019

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	MARTINAT Serge	O						
	Adjoint	PERREAU Nicolas	O						
	Gestionnaire - Agent comptable	WILLEFERT Jean-Paul	O						
	CPE	GRELET Claudine	O						
	Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques	BRETHOUX Nicolas	O						
Elus locaux	Collectivité de rattachement Conseiller Régional	GILLE Jean-Patrick	N	O	N	ROIRON Pierre Alain	N	O	O
	Collectivité de rattachement Conseillère Régionale	PAIN Isabelle	N	O	O				
	Groupement de commune	MOUTARDIER Denis	N	O	O				
	Commune siège	LAMBERT Christelle	N	O	O				
Personnalité qualifiée		FLORI Myriam	N	N	N				
Total		10	5				0		
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	VUILLERMOZ Lucile	O			MORIN Anne			
		RAOUX Christine	N			GRESSIER-MONARD Cécile			
		HOMINAL Xavier	O			SMEETS Karin			
		BAUDRY Christophe	O	O	O	MASSON Gaëtan	N	N	N
		GUILHAUMON Bernard	O			LELIEVRE Sandrine			
		DEGOUSSE Elisabeth	O			LABOURDETTE Christophe			
		BRAULT Philippe	O			LAMBERT Eric			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	DERANGEON Adeline	O						
		DEBÈVE Yves	O						
		VALLÉE Nathalie	N	O	O				
Total		10	8				0		
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	RAINON Delphine (FCPE)	O			GALLET Stéphane (FCPE)			
		LAGNIEL Marie-Pierre (FCPE)	O			MICHARD Katia (FCPE)			
		MANCHET Sylvie (FCPE)	O			POISSON Clarisse (FCPE)			
		ALIX Anne (FCPE)	N			BRIAND Betty (FCPE)			
		DE REYDET DE VULPILLIERES Nicolas (PEEP)	O			PATARIN Christel (PEEP)			
	Elèves	HENRY Théotim - TSTI2D2	O			BITAUD Alice - TSTMG1			
		LUDEAU Chloé - STS-MUC1	N	O	O	BITAUD Alice - TSTMG1			
		CHASLIN Cléa - TS3	N			LANORT Floriane - TS3			
		BEHAGUE Bryan - TS3	O			NAGUET Léo - 1STMG2			
		BESNARD Charles - 1L	N			MAILLART Shawn - 1STMG1			
Total		10	7				0		
Total			20				0		

Invité (e) (s) :

RUBRIQUE I. Conseil d'administration

Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h10.

1. Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur BRETHEROUX Nicolas, Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques, assure le secrétariat de la séance.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 4 avril 2019:

Le procès-verbal de la séance du jeudi 4 avril 2019 est approuvé.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

RUBRIQUE II. Gestion matérielle et financière

✓ REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMANDE PUBLIQUE :

M. Willefert, Agent comptable adjoint-gestionnaire, indique la nécessité de faire évoluer et de mettre en place un règlement intérieur de la commande publique. Les modifications apportées suivent l'évolution du code de la commande publique.

Deux évolution majeures :

- Mise en œuvre des marchés simplifiés pour les voyages et sorties scolaires,
- Formalisation des marchés par appel d'offre.
-

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer ce règlement.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-99**

✓ REGLEMENT INTERIEUR DE PRISE EN CHARGE ET INDEMNISATION DES FRAIS DE MISSIONS

Mise en place du règlement intérieur de prise en charge et d'indemnisation des frais de missions des élèves (stage) et des personnels (missions). Le taux de remboursement est actualisé.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer ce règlement.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-113**

✓ DON DE 1000 € du lycée Rabelais à l'Association Sportive du Lycée

M. l'agent-comptable gestionnaire demande aux membres du conseil d'administration d'autoriser le chef d'établissement à faire un don à hauteur de 1 000.00 € à l'association sportive du lycée.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à accepter le don.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-98**

✓ Convention utilisation locaux EPS

Résiliation de la convention tripartite pour les locaux et équipements sportifs votée au CA du 08/11/2018 – acte 57. A la demande de la Région Centre Val de Loire et suite à la décision 19.04.11.65 en date du 05/04/2019, relative au nouveau mode de financement de l'EPS obligatoire, une nouvelle convention tripartite puis bipartite sont soumises au vote du conseil d'administration.

a) Résiliation de la convention Tripartite entre le Lycée et la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire et la région Centre Val de Loire.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la résiliation de la convention.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-112**

b) Convention cadre bi partite Entre le Lycée et la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire.

Mise en place d'une Convention bipartite d'occupation des locaux et des Equipements sportifs. Suite à la résiliation de la convention tripartite - à la demande de la Région Centre Val de Loire. Un avenant tarifaire dont les tarifs seront définis par la CCCVL sera établi chaque nouvelle année scolaire.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention bipartite.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-102**

c) Convention tripartite entre le Lycée et la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire et la région Centre Val de Loire.

Mise en place d'une Convention tripartite d'occupation des locaux et des Equipements sportifs scolaire. M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention tripartite.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0
❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-106**

✓ **Attribution d'un DON de 500,00 € de la MDL pour le Voyage à Briançon**

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à accepter le don.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0
❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-107**

✓ **MUTUALISATION DE LA PAIE DES AED/AESH Entre le Lycée et le Lycée Jean Zay – Orléans - établissement mutualisateur**

Mise en place d'une Convention de groupement de services pour la mutualisation de la paie des assistants d'éducation (A.E.D) et des accompagnants des élèves en situation de handicap (A.E.S.H). Adhésion au groupement des services « mutualisation de la paie des A.E.D et A.E.S.H - mise en œuvre au 01/09/2019.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0
❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-108**

✓ **TRANSFERT PAIE PFT Entre le Lycée et le Lycée Jean Zay – Orléans - établissement mutualisateur.**

La convention porte sur les modalités de gestion et de transfert des rémunérations des personnels intervenants sur la P.F.T, pour une mise en œuvre au 01/09/2019.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0
❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-114**

✓ **Convention INCB - Convention Intendance Numérique Entre le Lycée et I.N.C.B.**

Souscription à un service de règlement par carte bancaire en ligne (créances frais scolaires, voyages), pour une mise en œuvre au 01/09/2019.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0
❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-103**

✓ **Convention Cuisine Centrale / LP Cugnot - Entre le Lycée, le Lycée Cugnot et la Région Centre-Val de Loire.**

Mise en place d'une convention de fonctionnement entre la Cuisine centrale du lycée Rabelais et un établissement satellite pour une production des repas selon le principe de la liaison froide pour la restauration de lycéens pour une durée de 3 ans renouvelable une fois - Suite à une attente de validation tarifaire de la Région Centre Val-de-Loire, la convention est mise au vote tardivement.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0
❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-111**

✓ **Convention HEBERGEMENT LP CUGNOT 2019**

La convention porte sur les modalités d'hébergement des élèves du lycée Cugnot :
Mise en place d'une convention d'hébergement entre le Lycée Cugnot de Chinon et le Lycée François Rabelais pour l'année 2019 pour un effectif maximum de 60 élèves.
Suite à une attente de validation tarifaire de la Région Centre Val-de-Loire, la convention est mise au vote tardivement.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-110**

✓ **Convention HEBERGEMENT CFAAD 2019**

La convention porte sur les modalités d'hébergement des élèves du CFAAD.
Mise en place d'une convention d'hébergement entre le Lycée agricole de Fondettes et le Lycée François Rabelais pour l'année 2019 d'un effectif maximum de 5 élèves.
Suite à une attente de validation tarifaire de la Région Centre Val-de-Loire, la convention est mise au vote tardivement.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-109**

✓ **Convention SMAC**

Ce contrat entre la société SMAC et le Lycée porte sur l'entretien des toitures terrasses Bâtiment Restauration. (contrat d'une durée de 3 ans).

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer le contrat.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-104**

✓ **Convention RENOUVELLEMENT UFA**

L'Avenant n°1 à la convention porte sur le renouvellement ou création d'une Unité de Formation par Apprentissage entre le Groupement d'Intérêt Public Formation tout au long de la vie et insertion Professionnelle et le Lycée F. Rabelais de Chinon.
Le présent avenant a pour objet de proroger la convention temporaire 2017-2018 d'une année, à compter du 1er janvier 2019.

M. le Proviseur demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-104**

19H30 : Arrivée de M. PERREAU

✓ **Voyages et sorties scolaires :**

Voyages et sorties : Présentation des avants projets

M. le Proviseur présente aux membres du conseil d'administration les projets de voyages et sorties pour l'année scolaire 2019-2020 pour information. Les décisions seront prises lors du premier CA à la rentrée 2019.

M. le Proviseur indique que

- les familles ne pourront pas être sollicitées au-delà d'un montant de 300 €.
- une attention particulière sera portée sur l'impact pédagogique des voyages et sorties.

Voir tableau en annexe.

Décisions budgétaires modificatives :

✓ Exercice 2019 : décision modificative pour information : DBM n°5

M. Willefert, Agent comptable Adjoint gestionnaire présente une décision budgétaire modificative n°5 (cf tableau) au budget de l'exercice 2019, relative à des opérations de régularisation d'ouvertures de crédits et de prévisions de recettes liées à l'attribution de subvention, pour information du conseil d'administration, d'un montant de 734,00 €.

✓ Exercice 2019 : décision modificative pour vote : DBM n°6

M. Willefert, Agent comptable Adjoint gestionnaire présente une décision budgétaire modificative n°6 (cf tableau) au budget de l'exercice 2019, soumise au vote du conseil d'administration, pour ouverture de crédits par prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 14 065.14 €.

Votants : 19 Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0
❖ **Acte ca Dém'Act n°2019-101**

RUBRIQUE IV. Question Diverses

✓ Organisation du service de vacances d'été :

M. le proviseur présente l'organisation du service pendant les vacances scolaires. L'établissement est fermé du 12 juillet au soir au 25 août 2019 inclus.

Il n'existe pas de service de gardiennage mais les policiers municipaux et les gendarmes sont informés des dates de fermeture afin qu'ils effectuent des rondes.

✓ Droit à l'image – Question des représentants des Parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves demandent s'il est possible de faire signer un document en début d'année scolaire pour le droit à l'image.

Mme Gelet, CPE, répond que, juridiquement, la demande est à formuler à chaque événement.

✓ Enseignement de spécialité – Question des représentants des Parents d'élèves

M. le Proviseur donne les indications actualisées : l'effectif des élèves de seconde est de 370.

217 élèves sont acceptés en première générale à l'issue des conseils de classe.

221 sont comptabilisés avec les redoublants de 1ère.

M. le Proviseur donne les chiffres concernant la répartition dans les différentes spécialités :

Mathématiques : 160 – Hist Géó : 46 – SI : 29 – NSI : 23 – Cinéma : 12

SVT : 105 – Anglais : 36 - Physique : 109 - SES : 106 - Humanité : 40

✓ ParcoursSup

M. le Proviseur-adjoint fait le point sur les vœux des élèves de Terminales et de ParcoursSup. A ce jour, 329 élèves ont postulé dans ParcoursSup.

265 élèves ont accepté une proposition,

21 élèves n'ont eu aucune proposition,

43 élèves sont sur une liste d'attente.

✓ Travaux – Question des représentants des Parents d'élèves

M. le Proviseur rappelle que les travaux ont trois objectifs : la mise aux normes des règles d'hygiène de la restauration, l'amélioration des performances énergétiques, changer le lieu d'accueil des élèves du lycée.

Dates en annexe.

✓ Circuit court production locale – Question des représentants des Parents d'élèves

M. Willefert, Agent comptable Adjoint gestionnaire, indique qu'il a voulu mettre en place un groupement d'achat de denrées alimentaires en circuit court mais que ce projet ne verra pas le jour. M. Willefert précise cependant que le chef de cuisine privilégie déjà ce mode d'approvisionnement.

✓ Reprographie – Question des représentants des Personnels d'éducation

Les enseignants souhaitent l'installation d'un photocopieur au 1^{er} étage du bâtiment C.

M. le Proviseur indique qu'il n'y est pas favorable pour une raison de coût.

M. Willefert, Agent comptable Adjoint gestionnaire, remarque que le matériel a 3 ans et fatigue.

Le contrat actuel se termine à la fin de l'année et un appel d'offre est lancé.

Les enseignants formulent le souhait de pouvoir utiliser le photocopieur du bâtiment C et du bâtiment E avec le même code.

M. le Proviseur remercie les membres du Conseil d'administration pour le travail effectué au cours de cette année scolaire.

M. le Proviseur remercie également les personnels qui quittent l'établissement dans le cadre des mutations des personnels et des fins de contrat.

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 20h45.